



Objet	CRR Réunion « Groupe du Lac » & Municipalité	Date	Jeudi 20 décembre 2012
Lieu	Salle Conseil municipal / Mairie	Durée	18h30 – 20h10
Rédaction	Philippe Lartigue / Maria Laffont	Relecture : Groupe	

Membres « Groupe du Lac » Présents : 9

Philippe Lartigue, Bernard Fourquet, Jean-Marie Kessler, Hervé Durand, Gérard Lagier, Mr Plana, Hélène Réau, Jean-Claude Monteil, Maria Laffont.

Élus municipalité présents : 8

Christian Sempé (maire), Denise Deleuze (conseillère déléguée Eau et Assainissement), Mme Brulé (conseillère Communication et Systèmes d'information), Michel Sarailh (adjoint au Développement Durable), Sophie Carré (Responsable Service Environnement), Mme Revel (adjointe aux Finances et au Personnel), Guy Favier (Adjoint aux travaux), Jean-Pierre Godfroy (conseiller municipal opposition/ Ville et Environnement).

Ouverture de la réunion

Ouverture de la séance à 18h30.

Mme Brulé ouvre la séance, s'adressant aux membres du « Groupe du Lac ».

A la question « **Qu'attendez-vous ?** », les membres du Groupe répondent :

1	Que l'on parle du lac : en effet, lors de la réunion publique du 29 octobre dernier, il a été beaucoup trop question de la Marcaissonne. De plus, la solution proposée (alimenter le lac avec des eaux destinées à la Marcaissonne) doit être précisée, avec une plus grande clarté. Sans parler du coût d'une telle solution et sa faisabilité est plus que complexe ;
2	La légitimité du « Groupe du Lac », depuis l'acte fondateur du 14 octobre (pique-nique au lac) est établie et Jean-Marie Kessler retrace l'historique du site, évoque le lien affectif des habitants au lac. Leur souhait : retrouver le site du lac dans son état naturel et originel ;
3	Le re-remplissage du lac est donc une nécessité afin de redonner à cette zone son aspect initial d'origine. Il faudra reparler ultérieurement de l'entretien du site (abords, prairie et bois) ;
4	Rechercher les causes de l'assèchement du lac avant de proposer des solutions, qui peuvent être complexes et coûteuses ;
5	Nécessité de récupérer les plans du réseau du pluvial du quartier ;
6	Envisager et élaborer des solutions plus simples et moins coûteuses, comme raccorder une partie du pluvial des Améthystes sur une partie du réseau des Chanterelles ;
7	Avoir accès aux divers documents, fiables et récents concernant (cf Loi Batho): - l'existence incontestable d'une nappe phréatique sous le lac - es schémas souterrains du périmètre concerné et en relation avec l'alimentation du lac
8	La présence de membres du « Groupe du Lac » lors des actions engagées sur le périmètre du lac et de ses environs : - participation à la délimitation du périmètre à explorer - passage de caméra sans les conduits d'alimentation d'eau
9	Communication : agenda et actions à venir
10	Curer le lac tant qu'il est vide ou presque
11	Prise de conscience : les causes de l'état du site sont probablement multiples et complexes, mais ne sont certainement pas uniquement dues au déficit pluviométrique de ces dernières années. Il s'est forcément passé quelque chose depuis 2004, date à partir de laquelle le niveau du lac n'a cessé de baisser (cf courrier et pétition riverains)

Suite à ces remarques, la municipalité déclare vouloir faire un diagnostic, avant de décider quoi que ce soit. Actuellement elle investigate les archives et découvre peu à peu des informations qu'elle tentera d'exploiter.

La municipalité reconnaît également sa « maladresse », lors de la réunion publique du 29 octobre : l'alternative Marcaissonne a pris trop de place dans la réunion, le lac étant quelque peu « oublié » ainsi que les raisons de son état actuel. Des explications plus claires, plus précises sont attendues sur ces thèmes.

Mr Sarailh fait un historique du lac : au départ, il n'était qu'un exutoire, pas de grands changements depuis la construction des Pradelets. Il faut instaurer une méthode de travail.

Mme Deleuze fait part de documentation du BRGM, avec documents datant de 1975. Elle évoque la nappe phréatique, les forages effectués ainsi que la vitesse de perméabilité du sol. (cf. annexe sur informations recueillies au BRGM et la nappe phréatique).

L'exploration via caméra est retenue : elle ne pourra avoir lieu avant le 1^{er} trimestre de 2013, et via Toulouse-Métropole.

Mme Deleuze et Mr le Maire évoquent la nécessité de « lancer le marché ». Il faudrait également étudier la pluviométrie (le CTM peut réaliser ce type d'observation). Mme Deleuze, sur les repères à mettre en œuvre au lac, évoque l'assistance du Syndicat de l'Hers.

Mr le Maire pose la question des impacts sur le site du lac, après les travaux sur les canalisations dans le quartier des Carmes.

Mme Deleuze reparle également du projet de la Marcaissonne, qui pourrait être une « opportunité » pour rétablir le lac en eau.

Le « Groupe du Lac » fait état de sa visite au BRGM, qui accueille le public.

Aucune confirmation / infirmation de l'existence d'une nappe phréatique sous le lac...

(Voir Bulletin 2, sur le site, pour plus d'infos.)

Mme Deleuze et les membres de la municipalité annoncent :

- investigation caméra début 2013 ;
- 2 piézomètres seront posés par le BRGM pour rechercher nappe phréatique ;
- ce dispositif sera complété par une observation plus empirique des variations de niveau des puits des riverains voisins (cf infos au RGM) ;
- 1 mire sera (enfin) posée dans le lac, afin de suivre les variations de niveau d'eau.

Les membres du « Groupe du Lac » ne peuvent qu'apprécier la volonté de la municipalité d'établir un vrai diagnostic basé sur des mesures physiques et objectives, effectuées par des professionnels.

Ils demandent à être présents lors de toutes les actions proposées.

Clôture de la séance

Clôture de la séance : 20h10.

Aucune date n'est fixée pour la prochaine réunion, qui doit être établie en fonction de l'exploration des buses via caméra.

Un compte-rendu ultérieur, émanant de la municipalité, sera adressé au « Groupe du Lac ».

Fait à St-Orens, le 28 décembre 2012

Le « Groupe du lac »